news tank higher ed & research

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Maud Le Garzic Vieira Contim pour son seul usage (abonné n° 19439)

Parcoursup : les écoles supérieures d'art souhaitent un système de double recrutement

Paris - Publié le mercredi 13 février 2019 à 17 h 27 - Actualité n° 139998

« Pouvoir conserver dans les écoles supérieures d'art et design qui le souhaitent, en plus du recrutement via Parcoursup, un second recrutement organisé librement par les écoles », telle est la demande adressée par l'Andéa au ministère de la Culture le 04/02/2019, annonce l'association le 13/02/2019. Ce second recrutement vise à permettre l'accès aux écoles des « profils atypiques et en marge, en reprise d'études ou en réorientation », ainsi que des candidats étrangers, profils qui représentent « au moins 20 % des candidats ».

Les écoles supérieures d'art et design sont tenues d'intégrer Parcoursup, la plateforme nationale d'inscription dans l'enseignement supérieur, au plus tard en janvier 2020. « Avec Parcoursup la visée est de faire connaître et de rendre accessibles nos écoles à toutes et tous et nous ne pouvons que saluer cette démarche. Cependant, une fois identifié cet objectif partagé, et une fois observé et expérimenté le dispositif, […] nous sommes obligés de constater qu'en l'état, il produit l'inverse de ce pour quoi il fut pensé et nuit fortement à l'égalité des chances, en contradiction avec l'esprit de la loi », déclare l'Andéa.

« L'entretien individuel d'entrée est primordial et intouchable », estime l'association. La superposition des examens d'entrée sur cinq semaines, selon le calendrier de Parcoursup, « va très mécaniquement déposséder les candidats de leur choix en les empêchant de postuler à de nombreuses écoles, ce qui engendrera des inégalités territoriales et entraînera une baisse du nombre de postulants dans nombre d'écoles et des incidences sur leur pérennité et la qualité de l'offre de formation ».

L'Andéa se positionne aussi en faveur d'une structuration de l'enseignement supérieur culture « à l'instar de l'enseignement supérieur agricole, en instituant les Drac comme autorités académiques des établissements, et non pas le recteur d'académie comme c'est le cas par défaut sur Parcoursup pour les écoles d'art qui y figurent ».

Dix des 43 écoles supérieures d'art et design sont présentes sur le portail Parcoursup en 2019, tout en conservant un processus de sélection direct.

Attendus, calendrier, communication : ce que demande l'Andéa sur Parcoursup

- La possibilité pour les écoles d'organiser un second type de recrutement (un examen d'entrée sur inscription directe auprès des écoles, avec leurs propres calendriers et le droit d'en faire la publicité).
- Un élargissement « significatif » de la période de classement des candidatures.

- Une réforme de la seconde phase de Parcoursup pour que des candidats puissent s'y inscrire même si elles ou ils n'étaient pas inscrits en première phase.
- Une inscription au dispositif en qualité d' "écoles supérieures d'art et design".
- Une rédaction collaborative des attendus nationaux, explicitant les pré-requis, connaissances et compétences nécessaires à la réussite de la formation.
- Avoir « très rapidement » connaissance des mails/contacts des candidats, de façon à les prévenir des dates, horaires de convocation et sujets des éventuelles épreuves d'admissibilité ou des épreuves à distance.
- Un accord clair permettant de communiquer directement avec les candidats reçus à l'examen d'entrée afin de les rassurer.

Les dix écoles présentes sur Parcoursup en 2019

- École nationale supérieure d'art de **Bourges**
- École supérieure d'art et de design TALM-**Tours**
- École supérieure d'art et de design d'**Orléans**
- École supérieure d'art et de design TALM-**Angers**
- École Supérieure d'Art du **Nord-Pas de Calais** : Dunkerque-Tourcoing
- École supérieure d'art et de design TALM-**Le Mans**
- École supérieure d'art **Annecy Alpes**
- École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen, site du **Havre**
- École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ESADHaR), site de **Rouen**
- École nationale supérieure d'arts de **Paris-Cergy.**

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

- **Statut :** association
- **Création :** 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art. Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- **Missions :** plateforme de réflexion ; instance de proposition ; force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- **Chiffres** : elle regroupe la totalité des 46 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac+3 et Bac+5

Contact : Maud Le Garzic Vieira Contim 06 26 38 82 84

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art
32 rue Yves Toudic
75010 Paris - FRANCE
Téléphone : 06 26 39 92 84

Fiche n° 1833, créée le 05/05/14 à 12:22 - MàJ le 12/09/14 à 12:12

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »